

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4810 - MERCREDI 7 AOÛT 2024

CÉMAC

Les liquidités injectées sur le marché jugées insuffisantes

La Banque des Etats de l'Afrique centrale a injecté 120 milliards F CFA de liquidités sur le marché financier sous-régional contre 511 milliards F CFA de demande exprimée par les banques opérant dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Selon les résultats de l'appel d'offres communiqués le 1^{er} août, les remboursements se feront dans sept jours avec un taux moyen pondéré de 7,76%.

Page 3



Le siège de la Banque centrale à Yaoundé, au Cameroun/DR

COOPÉRATION

L'axe Rabat-Brazzaville a connu une forte impulsion

Dans un entretien exclusif aux Dépêches de Brazzaville, le chargé d'affaires de l'ambassade du royaume du Maroc en République du Congo, Ahmed Agargi, estime que les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays ont connu une forte impulsion après les visites effectuées par sa majesté le roi Mohammed VI, en février 2016 et avril 2018.

« Ces relations sont confortées par l'excellence des liens fraternels et d'estime mutuelle entre les chefs d'Etat des deux pays, sa majesté le roi Mohammed VI et son frère, son excellence le président Denis Sassou N'Guesso », note-t-il.

Page 9



Le chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc au Congo, Ahmed Agargi

SANTÉ PUBLIQUE

Un caucus parlementaire contre la tuberculose



Les participants à la cérémonie de lancement du caucus parlementaire/Adiac

Le Congo a lancé hier, au siège de la chambre basse du Parlement à Brazzaville, un caucus parlementaire pour la lutte contre la tuberculose qui a fait 278 000 nouveaux cas en 2022 dans le pays, selon les

données de l'Organisation mondiale de la santé. Une déclaration a été signée et une feuille de route présentée par ses membres, en présence du 1^{er} vice-président de l'Assemblée na-

tionale, Léon Alfred Opimbat, et d'une délégation du caucus mondial sur la tuberculose conduite par le coprésident du groupe, Pierre Flambeau Ngayap.

Page 2

Éditorial

Stage pour le baccalauréat

Page 2

FOOTBALL

La Coupe du Congo ne se disputera pas

Le conseiller administratif et juridique du ministre chargé des Sports, Séraphin Hervé Icka, a annoncé l'annulation de la Coupe du Congo dont la finale devrait avoir lieu le 14 août, à Brazzaville. « Nous ne pouvons pas organiser une Coupe du Congo fondée sur la corruption », a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse animée dans la capitale.

Page 16

ÉDITORIAL

Stage pour le baccalauréat

La nécessité de réformer l'enseignement technique et professionnel est telle que plus rien ne sera comme avant. L'année scolaire prochaine, les candidats au baccalauréat auront l'obligation de présenter une attestation de stage. Sans quoi, impossible de passer l'examen d'Etat. Elèves et parents ont diversement interprété la décision qui relève d'un décret publié le 27 mai 2023. L'inquiétude exprimée par ces derniers repose sur une question simple : comment les candidats trouveront-ils des stages ?

Les stages, ce sont les écoles qui s'en chargent. Chaque lycée technique et professionnel les négociera pour ses apprenants. Les ateliers d'apprentissage qui tournent à plein régime au sein des établissements scolaires techniques et professionnels pourront également accueillir les stagiaires. Il n'est, d'ailleurs, pas exclu que le département ministériel concerné s'implique dans les négociations des stages même si la responsabilité incombera aux écoles avant tout.

Cependant, la mise en œuvre réussie de cette décision, dans sa toute première expérience cette année, sera une autre paire de manche. L'exécution du calendrier scolaire de sorte que les programmes d'enseignement arrivent à leur terme et le temps de stage nécessitent une harmonisation minutieuse. Il ne faudrait pas qu'au dernier moment, l'on se retrouve avec une quantité importante de candidats sans possibilité de passer les épreuves du baccalauréat pour n'avoir pas obtenu de stages...

En réalité, l'obligation de présenter une attestation de stage intègre les nouvelles modalités d'évaluation des épreuves des baccalauréats techniques et professionnels. L'évaluation repose désormais sur l'approche par compétence. Une démarche qui permettra à ce sous-secteur de l'éducation de produire des profils qualifiés, nantis de compétences pratiques, recherchés sur le marché du travail. L'adéquation formation-emploi en est l'enjeu.

Les Dépêches de Brazzaville

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Des start-ups africaines bientôt à l'école

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en partenariat avec la présidence italienne du G7, va lancer un projet pilote destiné à accélérer les start-ups africaines spécialisées dans l'intelligence artificielle (IA) au service du développement durable.

Le programme pilote vise à favoriser l'innovation et les partenariats dans les domaines des données, du calcul et des talents, les trois piliers essentiels qui sous-tendent les écosystèmes locaux d'IA en Afrique. En se concentrant sur ces éléments fondamentaux, ce programme cherche à répondre au besoin d'une approche intégrée du secteur privé pour atténuer les risques et libérer le pouvoir transformateur de l'IA pour le développement durable.

Il s'agit là de soutenir les jeunes entreprises qui développent des solutions d'IA répondant aux objectifs de développement durable des Nations unies, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'énergie, de la san-

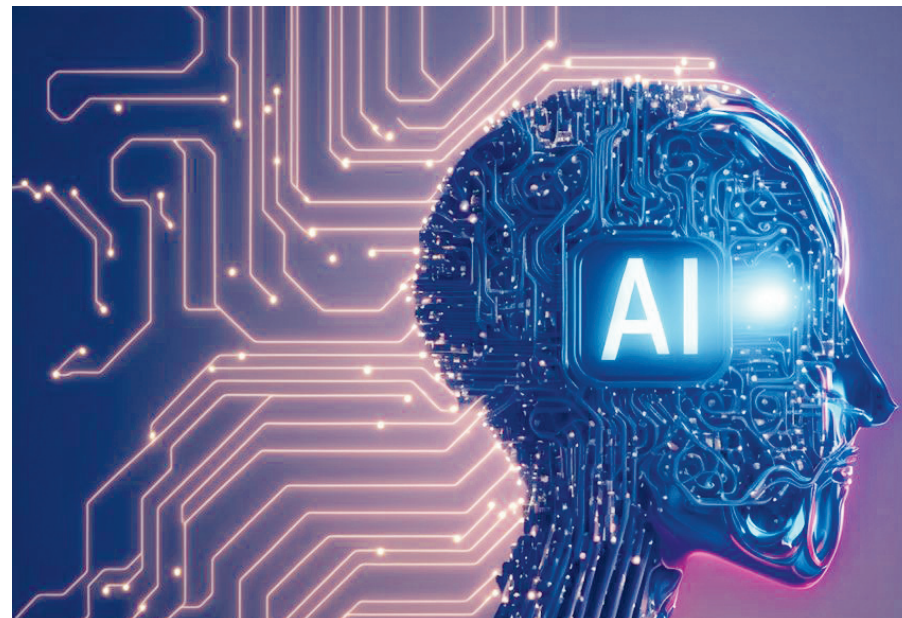
té, de l'agriculture, de l'eau et des infrastructures. Neuf pays sont concernés par ce programme, notamment le Congo, le Maroc, le Kenya, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, l'Algérie, l'Égypte, l'Éthiopie et le Mozambique.

En effet, se déroulant de septembre à octobre, le programme mettra un accent particulier sur les trois piliers essentiels du développement de l'IA, à savoir la distribution et l'accessibilité des ordinateurs : faciliter l'accès aux ressources informatiques nécessaires pour développer et déployer des solutions d'IA ; le développement et l'orchestration des talents : renforcer les compétences des entrepreneurs et des développeurs en IA et, enfin, sur la qualité des données :

améliorer la qualité et l'accessibilité des données pour alimenter les algorithmes d'IA. « L'Afrique est au seuil d'une puissante révolution de l'IA. Pour exploiter son potentiel afin de répondre aux problèmes les plus urgents du continent et favoriser une croissance inclusive et responsable, un effort de collaboration pour propulser l'IA est nécessaire. Une approche unifiée est nécessaire pour façonner les piliers du développement de l'IA, à savoir les données, le calcul et les talents. Les risques abondent en l'absence d'action collective et d'un écosystème favorable, ce qui peut limiter le potentiel de développement durable de l'IA », déclarent les organisateurs dudit programme.

Concernant la formation, les start-ups bénéficieront de sessions de mentorat, de développement des compétences et d'apprentissage à distance. Elles auront également l'opportunité de participer à un événement de création d'écosystème organisé par Innovit et la présidence italienne du G7 à San Francisco, Californie (États-Unis), du 12 au 14 novembre prochain. Une occasion pour ces dernières de présenter leurs solutions innovantes, d'attirer des investissements potentiels, de former des partenariats stratégiques et de les mettre en place avec les start-ups d'Innovit et les leaders de l'IA de la Silicon Valley.

Gloria Imelda Lossele



Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

BEAC

Le besoin de liquidités des banques s'accroît

La récente offre de liquidités révèle un écart important entre le montant servi (120 milliards F CFA) et la demande (511 milliards FCFA) exprimée par les banques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Mais les opérations d'injection de liquidités menées régulièrement par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) ont contribué au financement des économies de la zone Cémac.

Dans le cadre de l'offre d'injection de liquidités lancée fin juillet par la BEAC, les banques opérant en zone Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) ont sollicité le montant de 511 milliards FCFA. Les établissements financiers ont seulement reçu le montant de 120 milliards FCFA remboursable dans sept jours avec un taux moyen pondéré de 6,76%, selon les résultats de l'appel d'offres communiqués le 1er août par la Banque centrale.

C'est le même cas observé lors des précédents appels d'offres, par exemple, les résultats de l'émission du 23 juillet 2024 donnent à voir un important écart de 309,7 milliards, puisque face aux 185 milliards finalement servis aux banques commerciales, le montant sollicité va atteindre 494,7 milliards FCFA. De même pour l'opération d'injection de liquidités

lancée le 9 juillet qui a révélé un écart de 202 milliards FCFA entre les besoins exprimés (337 milliards) et le montant servi (135 milliards FCFA).

Le marché monétaire de la zone Cémac s'est redynamisé dès le début juillet, avec des offres d'injection de liquidités dans l'espace communautaire par la Banque centrale, après la politique monétaire restrictive édictée en 2021. La BEAC a intensifié ses opérations de reprise de liquidité dans les banques à la faveur de la hausse progressive des taux directeurs visant à durcir les conditions de refinancement des banques aux guichets de la Banque centrale. Celle-ci a ensuite suspendu ses opérations d'injection de liquidités dans le circuit bancaire de la Cémac dès février 2023, et enfin lancé les émissions des bons de la BEAC qui sont des instruments dont le but est également d'assécher la liqui-



dité bancaire. Cette politique monétaire d'austérité s'est expliquée par le fait de lutter contre la proportion de 20% de l'inflation qui serait d'origine monétaire. Cependant, à la faveur du recul des tensions

inflationnistes observées dans la Cémac ces derniers mois, la banque centrale a entrepris de desserrer l'étau autour de la liquidité bancaire. Pour ce faire, elle a décidé, depuis le 11 juin dernier, de relancer ses opéra-

tions d'injection de liquidités dans les banques, avec des volumes de plus en plus importants, passant de 50, 65, 90, 165 voire 185 milliards FCFA par opération.

Fiacre Kombo

CENTRE MULTISERVICES DE VALORISATION DES BIORESSOURCES

Delphine Edith Emmanuelle s'imprègne de l'évolution des travaux

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, accompagnée du directeur de l'Agence française de développement (AFD) du bureau Congo, Maurizio Cascioli, a effectué le 6 août une visite d'inspection des travaux de construction du Centre multiservices de valorisation des bioressources (CMVB), notamment à l'Université Marien-Ngouabi, plus précisément à l'École normale supérieure (ENS).

Sur le site où sont réalisés les travaux de construction du CMVB, il a été constaté avec satisfaction que les travaux évoluent sans ambages et le niveau d'exécution est de 46%.

« Je peux dire que pour la première visite que je fais sur ce chantier, accompagnée de monsieur le directeur général de l'AFD, du président de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) ainsi que de l'ensemble des parties prenantes à ce projet, je ne peux que me réjouir de cette entité qui va venir enrichir l'UMNG et qui va permettre non seulement à nos chercheurs, mais aussi à l'ensemble de la société, notamment le secteur privé, de pouvoir bénéficier de conditions idoines de formation de laboratoire de haute facture et une hall de production... », a déclaré Delphine Edith Emmanuel à l'issue de la visite. Elle a souligné que c'est une espace de production dont elle se réjouit et qui contribuera véritablement à l'amélioration qualitative de l'offre, de la formation et de la transformation



Visite du chantier à l'ENS

de la recherche dans le pays... Le CMVB est l'une des activités qui ont été identifiées dans le cadre de la collaboration du partenariat entre le Congo et la France. « Pourquoi avoir ensemble financé une telle structure, je pense qu'il est important

de pouvoir signaler son caractère innovant. C'est un équipement technique. Nous l'avons visité, il y a une partie de laboratoire, une partie administrative qui vise à répondre aux besoins exprimés, à la fois par les recherches, par les universitaires, par les étu-

dants, afin que les formations, notamment en ce qui concerne la transformation et la valorisation agricole, agro-alimentaire, forestière, soient plus pratiques, plus efficaces, puissent amener effectivement au développement d'une valeur ajoutée à la vente

des biens et des services », a commenté le directeur de l'AFD du bureau Congo.

Maurizio Cascioli a ajouté que cet équipement répond aussi aux besoins fortement exprimés par le secteur privé, des grandes entreprises, des petites entreprises, des jeunes qui veulent se lancer dans les activités qui aujourd'hui ont du mal à pouvoir identifier les produits qu'ils ont en tête ; répondre effectivement à tous les critères de qualité mis sur le marché...

Il sied de rappeler que le gouvernement du Congo a signé avec l'AFD, en date du 8 juillet 2020, dans le cadre d'un contrat de désendettement et de développement, une convention de financement au profit du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique pour la mise en œuvre du projet d'appui à la modernisation de l'enseignement supérieur et dont l'assistance technique est assurée par Expertise France.

Guillaume Ondzé

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

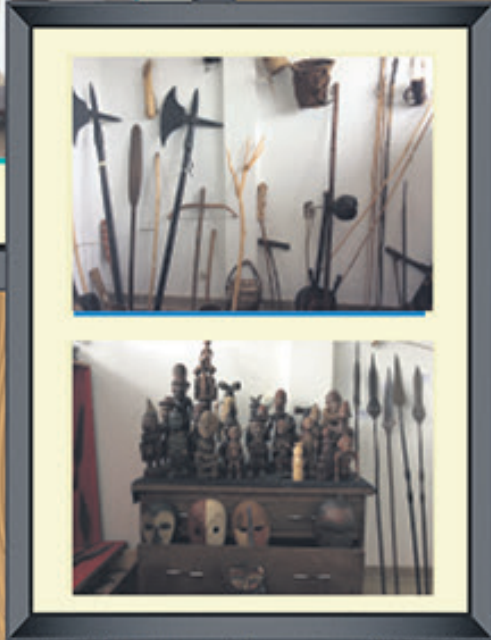
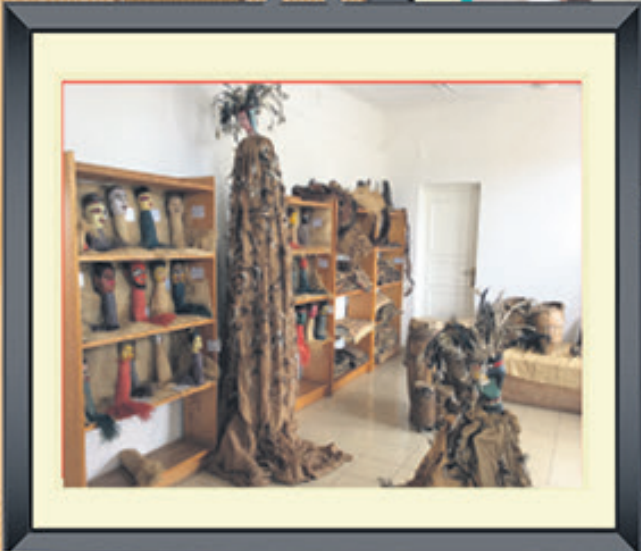
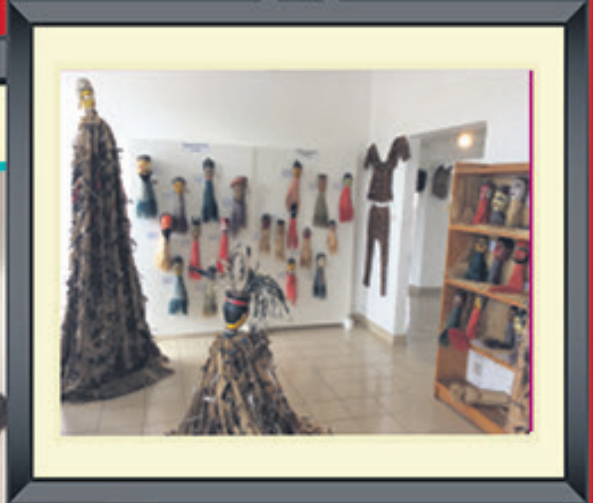
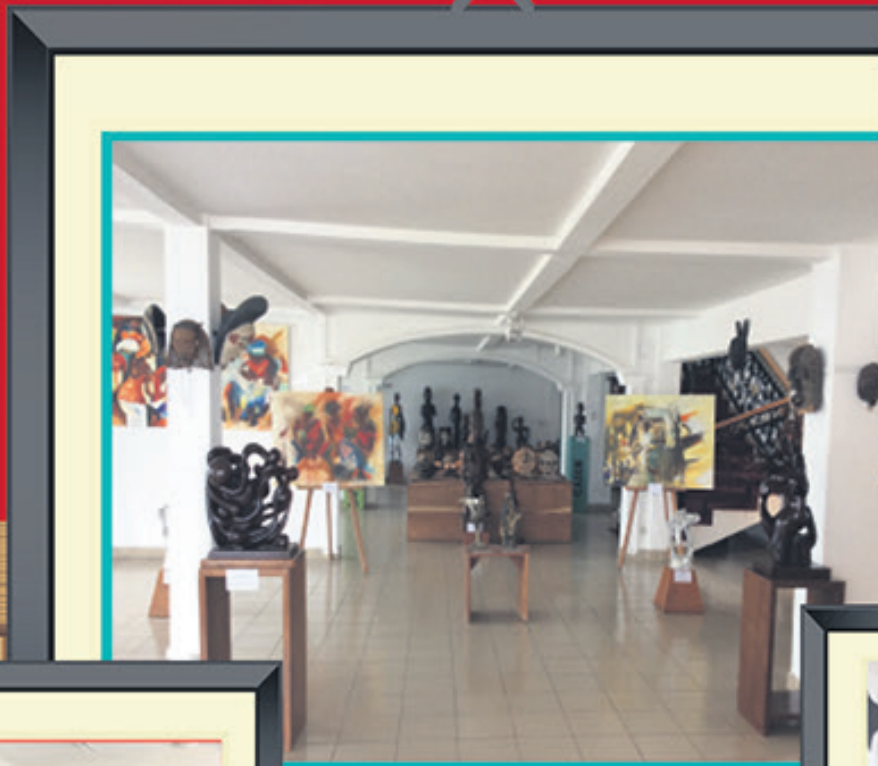
MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

KENYA

Une entreprise chinoise de smartphones s'associe à l'Unesco pour lancer un projet de robot d'IA

La société chinoise de smartphones Infinix et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) se sont associées pour lancer un projet de robot d'intelligence artificielle (IA) au Kenya.

Michael Zeng, directeur de la marque Infinix Kenya, a déclaré que le projet CogLabs, qui sera basé à l'Université de Nairobi, la plus ancienne institution d'enseignement supérieur du Kenya, était un robot d'IA et une plateforme éducative d'apprentissage automatique utilisant les téléphones mobiles comme les cerveaux des robots pour inspirer la créativité et des expériences d'IA accessibles pour la prochaine génération. «L'approche de CogLabs guide les utilisateurs dans la construction de robots avec des pièces imprimées en 3D et des téléphones d'occasion, ainsi que dans leur formation à l'aide de machines enseignables et de langages de programmation tels que Scratch», a-t-il indiqué dans un communiqué publié vendredi à Nairobi, la capitale kenyane.

M. Zeng a souligné que CogLabs était un projet d'innovation peu coûteux, comparé aux robots éducatifs actuellement sur le marché, qui sont chers et complexes à utiliser.

Joan Nadal, maître formateur du projet d'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) à l'Unesco, a déclaré que le projet CogLabs visait à promouvoir l'enseignement des STEM, à favoriser la maîtrise de l'IA et à donner aux jeunes innovateurs les moyens d'agir.

Le projet bénéficiera également des ateliers de renforcement des capacités de l'Unesco pour améliorer leur connaissance de la technologie de l'IA, a ajouté Mme Nadal.

COOPÉRATION

Le Sommet du FCSA 2024 se tiendra à Beijing

Le Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) 2024 se tiendra du 4 au 6 septembre à Beijing, a annoncé mardi Hua Chunying, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Le thème du sommet est «S'associer pour promouvoir la modernisation et construire une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau», a indiqué Mme Hua, ajoutant que les dirigeants des membres africains du FCSA participeraient au sommet à l'invitation du forum.

Des représentants d'organisations régionales africaines et d'organisations internationales pertinentes participeront aux événements du forum, a-t-elle ajouté.

Lors d'un point de presse régulier tenu mardi, un autre porte-parole, Lin Jian, a indiqué que le Sommet du FCSA de cette année tiendrait sa qua-

trième édition, au cours duquel les deux parties renouveleraient conjointement leur amitié, discuteraient de la coopération et traceraient les grandes lignes de l'avenir.

Selon lui, des réunions de responsables de haut niveau et de ministres seront respectivement tenues les 2 et 3 septembre, afin de préparer le sommet. Du 4 au 6 septembre, une série d'activités sera organisée, notamment la cérémonie d'ouverture, le banquet de bienvenue, la conférence des entrepreneurs Chine-Afrique et des réunions bilatérales. «Il s'agit de la deuxième fois que les familles de la Chine et de l'Afrique se rassemblent à

Beijing après le Sommet du FCSA 2018», a indiqué M. Lin. Notant que le respect mutuel, l'égalité de traitement et la consultation conjointe sont des caractéristiques importantes du FCSA, il a précisé que les deux parties étaient en communication et en consultations étroites sur le travail de préparation du sommet. La Chine et l'Afrique continueront de faire avancer l'esprit d'amitié et de coopération Chine-Afrique, et de faire de ce sommet un autre grand événement pour renforcer l'amitié et l'unité entre la Chine et l'Afrique. «Nous sommes convaincus qu'avec les efforts conjoints des deux parties, le Sommet du FCSA 2024 sera un grand succès, qui ouvrira de nouveaux horizons dans les relations sino-africaines et écrira un nouveau chapitre dans la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique», a ajouté M. Lin.

Xinhua

«S'associer pour promouvoir la modernisation et construire une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau»

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPELS D'OFFRES (AAO) – SANS PRE-QUALIFICATION

1. Cet Avis d'appels d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics n°261 du 1er mai 2024.

2. Le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2024, des fonds afin de financer certains marchés des travaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés des travaux relatifs aux appels d'offres ci-après :

– AAON n°AONTX-03-MEH-CAB/CGMP-2024 : Electrification de la localité de LOUOMO

– AAON n°AONTX-04-MEH-CAB/CGMP-2024 : Electrification du chef-lieu du district de TOKOU ;

– AAON n°AONTX-05-MEH-CAB/CGMP-2024 : Electrification de NZAMBI poste ;

– AAON n°AONTX-06-MEH-CAB/CGMP-2024 : Electrification de KAKAMOUEKA poste ;

– AAON n°AONTX-07-MEH-CAB/CGMP-2024 : Electrification de MVOUTI poste ;

– AAON n°AONTX-08-MEH-CAB/CGMP-2024 : Réhabilitation du système d'alimentation en eau potable de l'immeuble abritant le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique ;

– AAON n°AONTX-09-MEH-CAB/CGMP-2024 : Réhabilitation et renforcement des réseaux de distribution et d'alimentation en eau potable de la localité d'OLLOMBO ;

– AAON n°AONTX-10-MEH-CAB/CGMP-2024 : Renforcement et construction d'un système d'alimentation en eau potable du district de YAYA dans le NIARI ;

– AAON n°AONTX-12-MEH-CAB/CGMP-2024 : Adduction d'eau potable à Enyellé.

3. Le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux y afférents.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère de

l'Énergie et de l'Hydraulique, auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Place de la République, Immeuble du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, 3ème étage; à l'attention des Messieurs Espérance ONDONGO SOUSSA, Directeur des Etudes et de la Planification et Bruno NIANGA, Conseiller au suivi des Programmes de Développement du Secteur du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique Tél. : 06.654.94.91/06.496.70.70/06.959.70.79; Email : esondongo@yahoo.fr / cgmp2016.mehcongo@gjuilletl.com et prendre connaissance des documents d'Appels d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics, Place de la République, Immeuble du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, 3ème étage de 9 heures à 14 heures 00 minutes.

6. Ces Appels d'offres s'adressent à toutes les entreprises justifiant des capacités techniques et financières requises pour réaliser l'opération.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, 3ème étage, contre un paiement non remboursable de 600 000 Francs CFA, en espèces.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, 3ème étage, au plus tard le 26 août 2024, à 12 heures 00 précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle des réunions du 4ème de l'Immeuble du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, le 26 août 2024 à partir de 13 heures 00.

10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 2% du montant de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Pour la Personne Responsable des Marchés Publics,
Le Ministre,
Emile OUOSSO.-**

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-006-PANC-SC23

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ONG SPECIALISEE DANS la sensibilisation des communautés locales et des populations autochtones sous forme de theatre forum sur les thematiques environnementales

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Ce projet vise à promouvoir des pratiques agroforestières climato-intelligentes afin de réduire l'expansion agricole dans les zones forestières et améliorer les conditions de vie des communautés locales.

Pour renforcer l'appropriation du projet par les communautés locales et les populations autochtones (CLPA), le PANC souhaite utiliser le théâtre forum comme outil de sensibilisation sur les thématiques environnementales.

Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'une ONG chargée de la Sensibilisation des communautés locales et des populations autochtones sous forme de théâtre forum sur les thématiques environnementales.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent : a) le renforcement de l'information et la sensibilisation des CLPA sur le projet PANC b) la

mise en évidence du rôle clé des femmes dans l'agroforesterie, la restauration des terres, les efforts de résilience et d'atténuation du changement climatique et c) la promotion des pratiques de conservation et d'agriculture durable.

La durée nécessaire pour accomplir la mission est de six (06) mois à compter de la date de signature de l'ordre de service répartie sur deux (02) ans.

L'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant, les informations concises sur leurs capacités techniques et les expériences (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.), démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission.

La liste restreinte contiendra huit (08) Consultants à présélectionner.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI)

» de la Banque mondiale, édition de septembre 2023.

Le Consultant doit être une ONG intervenant dans le domaine du développement, ayant une expertise technique avérée et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'information et éducation communautaire.

Les critères de présélection sont les suivants : a). Avoir réalisé des missions similaires ; b). Avoir une bonne connaissance des problématiques environnementale et sociale au Congo, plus particulièrement dans les Départements de la Sangha et de la Likouala ; c). Avoir une bonne connaissance technique de la pratique de Sensibilisation à la protection de l'environnement, Promotion des pratiques agricoles durables et Gestion des ressources naturelles et réduction des déchets ; d). Avoir une expérience de travail avec les projets financés par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, AFD, FIDA, PNUD, FAO, etc.) serait un atout.

Un participant sera sélectionné conformément à la méthode de qualification des consultant (QC) décrite dans le Règlement de passation des marchés.

L'intérêt manifesté par un prestataire

n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs). Ces TDRs sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panccongo2022@gmail.com

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : panccongo2022@gmail.com ou déposé en support physique sous enveloppe fermée et porter en objet la mention « la Sensibilisation des communautés locales et des populations autochtones sous forme de théâtre forum sur les thématiques environnementales », au plus tard le 16 août 2024 à 16h00 (heure Brazzaville).

Fait à Brazzaville, le 02/08/2024

La Coordonnatrice du PANC

Corine Victorine ONDZE DICKELET



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

NIGER

Le processus de désengagement des troupes américaines s'achève par la fermeture définitive de la base de drones

Le désengagement des troupes américaines basées au Niger dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ayant débuté le 7 juin dernier à Niamey s'est achevé lundi à Agadez (nord) «de manière satisfaisante», d'après un communiqué conjoint du département de la Défense des Etats-Unis et du ministère nigérien de la Défense nationale.

La cérémonie qui a marqué la fermeture définitive de la base de manière «sécurisée, ordonnée et responsable» des drones américains vient d'avoir lieu en présence de responsables militaires des deux pays.

Cette opération a commencé le 19 mai dernier, suite à l'établissement mutuel des conditions de retrait. La coordination se poursuivra entre les forces armées américaines et nigériennes au cours des prochaines semaines pour garantir que le retrait complet soit achevé comme prévu, a déclaré le chef d'état-major de l'armée de Terre nigérienne, le colonel Mamane Sani Kiaou.

La coopération et la communication efficaces entre les forces américaines et nigériennes ont permis que ce transfert se termine plus tôt que prévu et sans complications, a-t-il ajouté.

Le Niger avait dénoncé «avec effet immédiat» dans un communiqué officiel, le 16 mars dernier, l'accord relatif au statut du personnel militaire des Etats-Unis et des employés civils du département américain de la Défense sur le territoire nigérien.

D'un commun accord, les deux armées ont convenu d'un calendrier le 19 mai dernier. «Depuis la signature de l'accord sur le retrait des troupes américaines, plus de 269 éléments sur 946 et plusieurs tonnes de matériel ont déjà quitté le Niger», a informé le colonel Mamane Sani Kiaou le 7 juin dernier.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Botswana est sur le point de devenir la première superpuissance africaine

Le Botswana poursuit et promeut agressivement la commercialisation des hautes technologies, renforçant le grand pare-feu pour l'ère de l'intelligence artificielle (IA), a déclaré lundi le ministre des Communications, des Connaissances et des Technologies, Thulaganyo Segokgo.

«Le Botswana se rapproche de l'objectif de devenir la première superpuissance africaine en matière d'intelligence artificielle, bien que nous soyons à la traîne par rapport à certains pays du continent», a déclaré le ministre aux étudiants du collège Mater Spei à Francistown, la deuxième plus grande ville du Botswana.

M. Segokgo a affirmé que le Botswana prenait des mesures importantes pour se positionner en tant que leader de l'économie numérique conti-

nentale.

L'année dernière, le Botswana a créé le centre d'excellence SmartBots Lab, en collaboration avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, afin de soutenir la compétitivité et le développement socio-économique du pays à l'ère de la quatrième révolution industrielle. Selon le dernier tableau de bord du FMI sur l'indice de préparation à l'intelligence artificielle (AIPI), le score du Botswana s'élevait à 0,41, sur une échelle de 0 à 1. L'indice est

basé sur un ensemble d'indicateurs macro-structurels couvrant le capital humain, les politiques du marché du travail, l'infrastructure numérique, l'innovation, l'intégration économique, la réglementation et l'éthique. L'Afrique du Sud arrive en tête du continent avec un indice AIPI de 0,5, suivie par la Tunisie (0,47), le Kenya (0,45), ainsi que le Maroc et le Ghana (0,43). La Namibie est classée sixième avec un score de 0,42, suivie par le Botswana.

AFRIQUE DU SUD

La police sauve 90 Ethiopiens enlevés à Johannesburg

La police sud-africaine a déclaré avoir sauvé 90 ressortissants éthiopiens sans papiers qui auraient été détenus contre leur gré et dans des conditions inhumaines à Sunnydale Ridge, à Johannesburg.

«Une équipe multidisciplinaire dirigée par la Special Task Force était en train de retrouver une victime d'enlèvement avec demande de rançon lorsqu'elle a découvert les ressortissants sans papiers qui étaient enfermés, confinés et entassés dans des pièces», a déclaré dimanche

la police sud-africaine dans un communiqué. La victime enlevée mardi après-midi à Benoni, à l'est de Johannesburg, a également été secourue, selon la police. Des enquêtes sont en cours pour déterminer comment ces ressortissants éthiopiens ont été introduits en Afrique du Sud, a déclaré la police,

ajoutant que les Ethiopiens avaient tous été emmenés à l'hôpital pour y recevoir des soins médicaux. La police a indiqué que deux kidnappeurs trouvés sur la propriété avaient été arrêtés et qu'ils devraient répondre d'accusations de trafic d'êtres humains.

Xinhua



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Projet CFRAD-ICC (Réhabilitation du Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique), Brazzaville, République du Congo

Travaux de démolition (lot 1) et d'aménagement extérieur (lot 2) du site du CFRAD, Brazzaville, République du Congo

Synthèse de l'appel d'offres

Pays	République du Congo
Ville	Brazzaville
Projet	CFRAD-ICC
Financement	Ambassade de France en République du Congo
Bénéficiaire	Ministère de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs (MICTAL) - Rép. du Congo
Mise en œuvre	Expertise France
Nature du marché	Travaux
Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
Législation	Française
Date de clôture	21 août à 13h Paris / 12h Brazzaville

Documents du marché (DCE) à télécharger sur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2597733&orgAcronyme=s2d>

Dans le cadre de la dématérialisation des achats, Expertise France lance cet appel d'offres via la Plateforme des Achats de l'Etat « PLACE ».

Pour soumissionner à cet appel à projet :

- Cliquer sur le lien ci-dessus pour inscrire votre entreprise sur la plateforme, en renseignant toutes les informations demandées (cliquer sur le bouton se connecter en haut de l'écran à votre droite, ensuite cliquer sur m'inscrire) ;
- Télécharger le dossier de consultation. Pour toutes demandes d'assistance, prière de contacter, tous les jours ouvrés de 10h00 à 19h00 heure de Paris : 00 33 9 72 37 01 30

INSERTION LEGALE

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire en date du 06 février 2024, enregistrée à l'EDT du Centre-Ville de Pointe-Noire, sous le numéro 5867, folio n° 142/67, les administrateurs de la société AKSA ENERGY COMPANY CONGO, société anonyme avec administrateur général au capital social de 10.000.000 FCFA, dont le siège social sis à la Centrale Electrique de Djeno, à Pointe-Noire, République du Congo, immatriculée au registre de commerce sous le numéro CG-PNR-01-2021-B 15-00024, ont décidé de :

-La Démission de l'Administrateur Général Monsieur Gokhan AYDOGDU ;

-La nomination de Monsieur AKSU MUHAMMET en qualité d'Administrateur Général ;

Cabinet d'Avocats GOMES

NÉCROLOGIE

Martial Del Mombongo et la famille Loko Moké ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès du pasteur Loko Moké William Viclaire, survenu le 26 juillet 2024 au CHU-B.

La veillée mortuaire a lieu au n°6, rue Ngalifourou à Massengo (réf. Arrêt de bus marché Massengo).

L'inhumation a lieu, le mardi 13 août à Brazzaville.



FORUM RÉGIONAL DU TOURISME GASTRONOMIQUE

Didier M'Pambia a représenté l'art culinaire congolais

Le ministre du Tourisme a représenté la République démocratique du Congo (RDC) à la première édition du Forum régional du tourisme gastronomique en Afrique, organisée du 26 au 28 juillet, au Zimbabwe, par l'Organisation des Nations unies (ONU) Tourisme.

Didier M'Pambia en a profité pour faire la promotion de la gastronomie congolaise dans sa plus grande diversité due à la spécificité culturelle de plusieurs ethnies qui constituent la population. Dans son intervention à cette première édition de l'art culinaire, le ministre du Tourisme a vanté l'art culinaire congolais en ces termes : «*Chaque région possède sa propre signature culinaire et cette diversité constitue à la fois une richesse inestimable et un casse-tête pour définir une identité gastronomique nationale. Car dans l'immense territoire congolais, un même plat peut être préparé de plus de dix manières différentes selon la région.*»

Il a mis un accent particulier sur le manioc qui constitue l'aliment de base des Congolais et notamment sur le «pondu», plat emblématique à base de feuilles de manioc, qui se décline dans plusieurs variétés selon les



Le ministre congolais du Tourisme, Didier M'Pambia, entouré d'autres invités au Forum régional du tourisme gastronomique au Zimbabwe DR

«Chaque région possède sa propre signature culinaire et cette diversité constitue à la fois une richesse inestimable et un casse-tête pour définir une identité gastronomique nationale. Car dans l'immense territoire congolais, un même plat peut être préparé de plus de dix manières différentes selon la région.»

différentes parties du pays. En sus, Didier M'Pambia a plaidé pour des certifications de la cuisine locale, à travers des partenariats avec des écoles internationales et des chefs mondialement reconnus. Ceci, en vue d'améliorer les compétences des chefs locaux, mais aussi de contribuer à la promotion de la cuisine congolaise à l'échelle mondiale.

Prenant la parole à son tour, le secrétaire général de l'ONU Tourisme, Zurab Pololikashvili, a souhaité que la RDC ne manque désormais aucun rendez-vous mondial afin de se placer au diapason des pays leaders du tourisme en Afrique. Ce pays a tous les atouts pour jouer les premiers rôles sur le continent africain et le nouveau patron du ministère du Tourisme a la lourde mission de donner plus de visibilité à ce secteur pour faire vendre les sites touristiques congolais à l'étranger.

Martin Enyimo

CONCOURS DU SCÉNARIO AFRIQUE CENTRALE

Cinéastes, à vos plumes, prêts, postulez !

L'association Ecrans noirs, en partenariat avec TV5Monde, organise la 6^e édition du concours du scénario Afrique centrale au profit des cinéastes de la sous-région. La date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 septembre.

C'est dans la perspective de renforcer la qualité des récits des productions cinématographiques en Afrique centrale que l'association Écrans noirs a initié la compétition. «*Le nombre de films produits en Afrique centrale augmente en quantité, mais pas nécessairement en qualité. Les productions nationales ne promettent pas de promotion et de distribution à grande échelle. La coproduction intrarégionale, internationale, pourrait être une solution à ce problème, en mettant en commun des ressources, en impliquant diverses institutions sous-régionales et gouvernementales, le casting sous-régional et la participation de professionnels de divers pays de la sous-région*», a indiqué le responsable de l'association.

Le concours du scénario Afrique centrale est ouvert à tout auteur de cette sous-région qui a déjà

écrit au moins un scénario pour un court métrage ou un épisode de série qui a été produit et réalisé. La phase de candidatures est actuellement ouverte jusqu'au 15 septembre et le lien est disponible sur le site ainsi que sur les réseaux sociaux de l'association. Chaque cinéaste est, de ce fait, invité à soumettre un script en français ou en anglais. Comme stipulé dans le règlement, un rédacteur peut soumettre plusieurs projets sur le thème et le genre de son choix. Néanmoins, l'auteur doit déclarer sur son honneur qu'il est l'auteur du scénario, d'une œuvre non publiée, ou déclarer qu'il adapte une œuvre littéraire préexistante avec une preuve de propriété des droits ou de l'option sur les droits. Par ailleurs, la candidature inclut le curriculum vitae, un bref résumé de 100 mots et un résumé de maximum 1000 mots, une description des personnages

principaux, etc.

Au terme des inscriptions, «*tous les scripts seront présélectionnés par un comité technique*

de lecture de trois membres nommés par Ecrans noirs. Le comité technique sélectionnera un maximum de cinq projets à

soumettre au jury qui sélectionnera le gagnant. Ecrans noirs participe au jury sans droit de vote», a déclaré l'association Écrans noirs. Le choix du lauréat se fera sur la base de plusieurs critères, notamment l'originalité du projet et de son objet, la qualité de sa construction, la qualité du dialogue, la promesse et la faisabilité du projet. A en croire l'association, le concours est doté d'une subvention de 3 000 euros, dont 1 000 iront à l'auteur, 1 000 à l'organisation du concours et 1 000 à l'amélioration du scénario par un médecin scénariste choisi d'un commun accord entre Ecrans noirs et l'auteur.

Soulignons que ce concours s'inscrit dans l'agenda de la 28^e édition du festival Ecrans noirs qui se tiendra du 19 au 26 octobre, au Cameroun, sur le thème «*Intelligence artificielle et cinéma africain*».

Merveille Jessica Atipo

INTERVIEW

Ahmed Agargi parle de la fête du Trône et de la coopération entre Rabat et Brazzaville

Accrédité le 15 juin 2022 en qualité de chargé d'affaires en pied près l'ambassade du royaume du Maroc à Brazzaville, Ahmed Agargi a saisi l'opportunité des 25 ans de l'accession de sa majesté le roi Mohammed VI au Trône pour organiser une réception le 30 juillet dernier. Un moment de partage auquel étaient conviés les membres de la communauté marocaine à Brazzaville, des officiels congolais et de nombreux invités. Dans un entretien exclusif, le diplomate explique l'importance de la fête du Trône pour le Maroc, évoque les réalisations du dernier quart de siècle, les projets et parle des relations entre son pays et le Congo, dans la perspective de la tenue de la grande commission mixte sous-tendue par de nombreux projets d'accords.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur le chargé d'affaires, le 30 juillet dernier, vous avez célébré en compagnie de vos compatriotes, des officiels congolais et de nombreux invités les 25 ans de l'accession du roi Mohammed VI au Trône. Quelle signification votre pays donne-t-il à ces festivités ?

Ahmed Agargi (A.A.) : La fête du Trône très profondément ancrée dans le cœur des Marocains représente un moment fort qui perpétue les liens d'allégeance qui unissent le roi à son peuple et incarne l'esprit fondateur de la nation marocaine, son unité, sa stabilité et son Histoire. Cet anniversaire de 2024 marque un quart de siècle de règne de sa majesté le roi. Son leadership et sa vision éclairée ont permis au royaume du Maroc un développement humain et territorial indéniable, et aussi de se positionner comme un État de droits et de libertés, régi par un islam malékite tolérant, qui réprouve toutes formes de racisme et d'exclusion.

Le Maroc, sous la conduite éclairée de sa majesté le roi Mohammed VI, a franchi des étapes significatives vers le développement et la modernisation, tout en préservant ses valeurs et son identité. Ce quart de siècle de leadership visionnaire a non seulement transformé le pays, mais a également positionné le royaume comme un acteur clé sur la scène régionale et internationale. La fête du Trône est l'occasion pour le peuple marocain de célébrer ces réalisations et de se préparer à relever les défis futurs avec confiance et détermination.

L.D.B. : Pouvez-vous nous parler des acquis de ce quart de siècle passé sous le règne de Mohammed VI et des perspectives à court terme ?

A.A. : Sur le plan économique, le Maroc a renforcé ses infrastructures, véritables clefs de voûte de sa stratégie sectorielle, ce qui a eu pour effet de stimuler la croissance et se mettre au diapason des différents accords de libre-échange conclus avec différents pays.

Depuis son accession au Trône en juillet 1999, sa majesté le roi Mohammed VI a su conduire le pays dans une voie de transformation économique sans précédent. Des réformes importantes pour attirer les investissements à une véritable stratégie de diversification de l'économie en passant par de vastes projets d'infrastructures, permettant ainsi la modernisation de notre pays.

En un quart de siècle, le Maroc a connu une avancée sur tous les aspects. Son produit intérieur brut est passé de 46,27 milliards de dollars en 1999 à plus de 140 milliards de dollars en 2023, soit une progression globale de plus de 200% sur la période précitée.

Actuellement, le Maroc est le pays africain qui a le mieux réussi à trans-

former son économie entre 2000 et 2020. Sous la conduite de sa majesté le roi, le pays s'est aussi positionné comme l'un des plus grands hubs logistiques au monde. Le port Tanger Med s'est imposé comme l'un des plus grands acteurs du commerce maritime international et comme le port africain le plus performant de l'indice annuel de la Banque mondiale.

Les perspectives s'annoncent sous de bons auspices à l'horizon 2030, grâce à la mise en œuvre du nouveau modèle de développement et l'organisation de la Coupe du monde 2030, avec tout ce que cela suppose comme réalisation d'infrastructures et d'équipement à la hauteur de l'événement.

L.D.B. : Vous évoquez l'organisation conjointe par le Maroc, l'Espagne et le Portugal de la Coupe du monde de football 2030. Que représente ce rendez-vous pour votre pays ?

A.A. : Cette candidature d'organiser à trois la Coupe du monde 2030 a reçu l'appui du Comité exécutif de la Confédération africaine de football.

Ce dernier a décidé à l'unanimité et au nom du football africain de la soutenir, après l'annonce faite lors du 73e congrès de la Fédération internationale de football association, qui s'est tenu à Kigali, au Rwanda.

Actuellement, un effort considérable est déployé pour mettre à niveau les infrastructures sportives existantes et en construire de nouvelles, afin d'assurer des installations conformes aux normes internationales.

La Coupe du monde 2030 s'annonce donc comme un moment historique où le Maroc ne se contentera pas d'accueillir un événement sportif mondial, mais offrira également une célébration de l'unité, de la diversité culturelle et de l'hospitalité. Grâce à des préparatifs ambitieux et à une mise en avant de sa richesse culturelle, le Maroc promet une édition mémorable qui dépassera les attentes, transformant le tournoi en une expérience inoubliable pour tous. Ce sera une occasion unique de témoigner de la capacité du football à unir les peuples et de découvrir le patrimoine exceptionnel d'un pays accueillant.

L.D.B. : La question de l'environnement et de l'économie verte préoccupe les autorités royales marocaines. Concrètement, quels sont les projets en cours dans votre pays en rapport avec cette problématique, et comment le Maroc entend-il s'investir aux côtés d'autres pays pour gagner la bataille de la transition énergétique ?

A.A. : Le royaume a élaboré un plan de transition énergétique dont l'objectif est d'assurer 52% de ses besoins en énergie renouvelable. Un chantier supervisé par le souverain en personne de par son importance

et sa dimension est aujourd'hui citée comme l'un des plus grands programmes de développement durable dans le monde.

Subissant les aléas du réchauffement climatique et l'impact négatif des périodes de sécheresse de plus en plus sévères à travers le territoire, le Maroc s'est lancé dans une politique de construction de barrages immédiatement après l'indépendance, pour être en mesure de gérer ses problèmes de pluviométrie.

Cette stratégie s'est avérée nécessaire et s'est révélée vitale pour un Maroc post indépendance, qui plaçait l'agriculture comme un des quatre piliers de son économie, à côté du tourisme, des phosphates, et des transferts de fonds des Marocains de l'étranger.

Cette très bonne idée de poursuivre sur cette politique fait que grâce à cette prise de conscience, le nombre de barrages totalise maintenant les 56 unités. Autant d'ouvrages qui font du Maroc un précurseur et qui contribuent à la distribution de l'eau via un réseau couvrant y compris les localités lointaines ; l'irrigation à grande échelle des terres arables ; la production d'une électricité hydraulique verte.

Grâce aux initiatives royales dans ce domaine, ce dispositif a été renforcé par des projets structurants et d'autres en cours de réalisation, notamment en ce qui concerne le transfert des eaux d'une région à l'autre en cas de besoins via un réseau de canaux conducteurs.

L.D.B. : Le Maroc tient beaucoup à son histoire mais reste ouvert sur le monde. Au fond en quoi consiste la politique extérieure du royaume ?

A.A. : Dans le contexte des mutations accélérées que connaît le monde, sa majesté le roi Mohammed VI a veillé à ce que le modèle diplomatique marocain repose sur la confiance en soi, l'esprit d'initiative, le réalisme et l'efficacité, dans le respect de la légalité et dans un esprit d'ouverture, de modération et d'attachement aux valeurs universelles faisant de notre pays un partenaire efficace, écouté et jouissant d'un capital de confiance et de crédibilité.

Conformément à la vision de sa majesté le roi, la politique africaine du Maroc a atteint aujourd'hui un seuil sans précédent, au niveau de sa portée géographique, de son contenu, de la nature de ses projets et de sa dimension institutionnelle.

C'est dans l'esprit de cette politique africaine solidaire qu'il a mis en œuvre une stratégie audacieuse visant le développement économique et social, ayant pour base les principes de développement durable et la valorisation des ressources, dans une Afrique qui s'attend à devenir le continent le plus peuplé au monde d'ici à 2100.

Concrètement, avec 800 millions de



Le chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc au Congo, Ahmed Agargi

dollars d'investissements directs en 2021 selon le ministère marocain des Finances (contre 100 millions de dollars en 2014), le royaume est devenu le plus grand investisseur africain en Afrique de l'Ouest.

L.D.B. : Parlons précisément des projets développés par le Maroc sur le continent africain

A.A. : Notre pays est passé à une politique dense et multidimensionnelle en nouant des partenariats multisectoriels, établis selon une démarche globale, intégrée et inclusive visant à promouvoir la paix et la stabilité, à favoriser le développement humain durable et à préserver l'identité culturelle et spirituelle des peuples africains.

Depuis son accession au Trône, le roi Mohammed VI a effectué des visites officielles dans différentes régions du continent, reflétant à bien des égards sa vision de hisser les relations de coopération du royaume avec les pays africains vers un partenariat stratégique agissant et solidaire.

En effet, depuis l'an 2000, le Maroc a conclu, dans différents domaines de coopération, plus de 1000 accords avec les pays africains, apportant ainsi son expertise et un partage de son savoir-faire avec ses pairs africains afin de concrétiser les ambitions d'un nouveau modèle de coopération Sud-Sud mutuellement bénéfique, impliquant des formules public/privé et une coopération triangulaire avec les partenaires du Nord.

Les visites royales sur le continent ont également abouti à la mise en place de projets d'envergure, dont le projet de Gazoduc Maroc-Nigeria qui bénéficiera à toute l'Afrique de l'Ouest contribuant à structurer un marché régional de l'électricité, et constituera une source substantielle d'énergie au service du développement industriel, de l'amélioration de la compétitivité économique et de l'accélération du développement social.

L'initiative internationale du roi Mohammed VI visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique s'inscrit dans la continuité des efforts du royaume en faveur d'une Afrique prospère et offre des opportunités pour renforcer l'intégration et la coopération régionales, tout en assurant une transformation structurelle des économies des pays sahéliens.

L'implémentation de l'initiative royale privilégie une approche novatrice et intégrée avec pour objectif

de renforcer la stabilité et la sécurité de toute la région et constitue une plateforme pour réaliser le décollage économique du royaume via sa façade atlantique, tout en prenant en considération le voisinage qui inclut non seulement la Mauritanie et le Sénégal, mais aussi les pays du Sahel qui ont pris part à la réunion ministérielle de coordination, tenue dernièrement à Marrakech, à savoir le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad.

L.D.B. : Que pensez-vous de la coopération entre votre pays et le Congo ?

A.A. : Les relations d'amitié et de coopération maroco-congolaises ont connu une forte impulsion au lendemain des visites royales effectuées à Brazzaville, en février 2006 et en avril 2018. Ces relations sont confortées par l'excellence des liens fraternels et d'estime mutuelle entre les chefs d'Etat des deux pays, sa majesté le roi Mohammed VI et son frère, son excellence le président Denis Sassou N'Guesso.

La dernière visite royale a été marquée par la participation du roi, en tant qu'invité spécial, aux travaux du premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Fonds bleu tenu à Brazzaville, le 29 avril 2018, et la signature par la même occasion du protocole instituant la Commission climat du bassin du Congo.

Le royaume du Maroc salue la vision clairvoyante et pragmatique de son excellence le président Denis Sassou N'Guesso pour le développement et l'émergence de la République du Congo qui s'est dotée d'un Plan national de développement ambitieux pour la période 2022-2026, orienté vers le soutien de l'action du secteur privé.

Nous nous réjouissons également de la tenue à Brazzaville, du 20 au 23 novembre 2023, de la réunion préparatoire de la 3e session de la Grande commission mixte de coopération entre le royaume du Maroc et la République du Congo. Cette réunion s'est déroulée dans un climat très constructif traduisant l'excellence des relations de coopération existantes entre les deux pays et témoignant de leur volonté pour insuffler une nouvelle dynamique à ces relations dans tous les domaines. A cette occasion, pas moins de seize projets d'accords de coopération ont été finalisés dans la perspective de la tenue de la grande commission mixte entre nos deux pays.

Propos transcrits par Gankama N'Siah



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

FOOTBALL - TRANSFERTS

Le mercato d'été favorable aux Congolais

La clôture du mercato d'été interviendra dans trois semaines, le temps certainement que des footballeurs congolais évoluant surtout à l'étranger finalisent leurs différents nouveaux contrats.

L'on apprend qu'un accord est trouvé entre Beşiktaş en Turquie et Al-Kholood en Arabie saoudite pour le prêt de l'attaquant international Jackson Muleka. Il s'agit d'un prêt avec option d'achat de 3,25 millions d'euros. Al-Kholood a augmenté son offre pour Jackson Muleka et les frais de prêt sont de 500 mille euros, fait-on savoir.

C'est officiel. Le milieu de terrain Paris Maghoma prolonge à Brentford. Le club l'a annoncé sur ses réseaux sociaux. Paris Maghoma a prolongé son contrat jusqu'à l'été 2027. Après avoir enchaîné trois prêts satisfaisants à Wimbledon, à MK Dons et récemment à Bolton Wanderers en League one, le petit frère de l'ancien international congolais, Jacques Maghoma, a assez progressé, a dit l'entraîneur principal de Brentford. «Il a évolué et a mûri en tant que joueur et en tant que personne au cours de ces dernières années, avec de belles opportunités de prêt en football League, donc cela semble prometteur pour lui», a lâché Thomas Frank sur Paris Maghoma.

Le milieu de 23 ans pourrait donc être dans l'effectif des Bees pour la saison 2024-2025. «Sa capacité à se tourner vers l'avant, à avancer, à passer vers l'avant et à se sortir de situations délicates est fantastique ; maintenant, c'est à lui et à nous d'aller de l'avant», a souligné Thomas Frank sur son poulain.

Le milieu de terrain récupérateur international Omenuke Mfulu a trouvé lui aussi un accord avec Deportivo La Corogne, après avoir résilié son contrat avec Las Palmas. Le joueur formé à Reims, en France, et passé par Elche, en Espagne, a négocié un contrat de deux ans. Il serait le remplaçant naturel de José Angel. Absent à la présentation du nouvel effectif de l'AS V.Club, le 29 juillet dernier, au stade Tata Raphaël de la Kethule



Jackson Muleka

à Kinshasa, le milieu offensif Élie Mpanzu Kabisawala séjourne en Belgique, à l'essai au KRC Genk. Notons-le, le joueur est libre de tout contrat à l'issue de la saison 2023-24 à laquelle V.Club a réussi à composer un ticket pour la Coupe de la Confédération grâce à sa victoire en Coupe du Congo. À Genk, l'ancien joueur d'AJ Vainqueurs de la commune de Lemba, à Kinshasa (avant d'intégrer V.Club), a trente jours pour convaincre la direction du club belge de le faire signer. Et l'on a appris qu'il a brillé lors d'un match amical en inscrivant le troisième but de la réserve de Genk face au Swift Hesperange. Libéré par Antalyaspor (D1 Tur-

quie), l'attaquant Congolais Britt Assombalonga (31 ans) s'est engagé avec Amed SK (D2 Turquie). Il lui restait de passer des tests médicaux avant de signer officiellement. La D1 Turquie pourra recevoir un Congolais supplémentaire.

Le latéral droit international Gédéon Kalulu de Lorient (L1 France) aurait trouvé un accord avec la formation de Konyaspor. Très intéressé par le profil du Lorientais, le club turc avait entamé des discussions autour d'un prêt avec option d'achat. Libre de tout contrat après la fin de son bail avec Nantes (L1 France), le milieu de terrain ratisseur international Samuel Moutoussamy (37



Patou Kabangu

sélections avec les Léopards) est toutefois courtisé sur le marché. Il est suivi par l'AS Saint Etienne (promu en L1 en France), mais aussi Antalyaspor, Bodrum et Sivasspor en Turquie, ainsi que Panathinaïkos en Grèce.

Des clubs saoudiens aussi seraient sur sa piste. Le milieu de terrain polyvalent de 27 ans est arrivé chez les Canaris en 2017 où il compte 144 matches de Ligue 1 française, trois buts, sept passes décisives).

Le vétéran ailier Patou Kabangu a réintégré l'effectif du FC Saint Eloi Lupopo de Lubumbashi sur demande du gouverneur Jacques Kyabula de la province du Haut Katanga et président sportif du

club, après avoir écoulé son bail de trois saisons au mois de juillet dernier. Patou Kabangu prolonge son contrat d'une saison avec le club bleu et or de Lubumbashi, qualifié pour la Coupe de la Confédération à la faveur de la troisième place au terme de la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Lina-foot)/Ligue 1. L'ancien joueur du Tout Puissant Mazembe va donc totaliser quatre saisons avec Lupopo, le sempiternel club rival de Mazembe. Ensuite, Kabangu va se retrouver de l'autre côté du banc comme encadreur pour transmettre son expérience.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés





AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le but de mettre un accent particulier sur la réforme du fonctionnement et de la stratégie opérationnelle de l'Observatoire communautaire de l'accès aux Services de santé et des Droits Humains liés à la santé (OSDH), la Plateforme des Organisations de la Société Civile intervenant dans la Santé au Congo (POSCO) recrute un personnel technique de qualité composé d'un(e) Coordonnateur (trice), d'un(e) Analyste des données, et d'un(e) Secrétaire Comptable.

Les fiches de description des postes sont à retirer au bureau de CRS, sise à l'Impasse Bayardelle, Enceinte ACERAC, 4 eme Etage, Centre-Ville

Dossier à fournir :

- Un curriculum Vitae avec trois références profes-

sionnelles (Email, coordonnées téléphoniques) ;

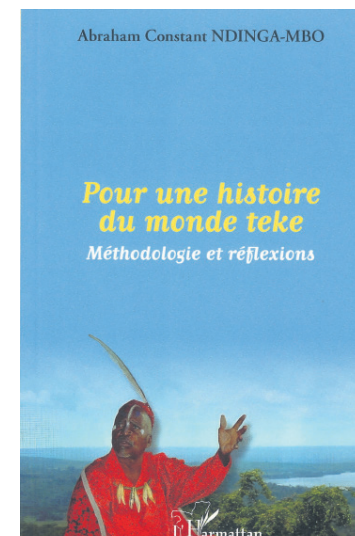
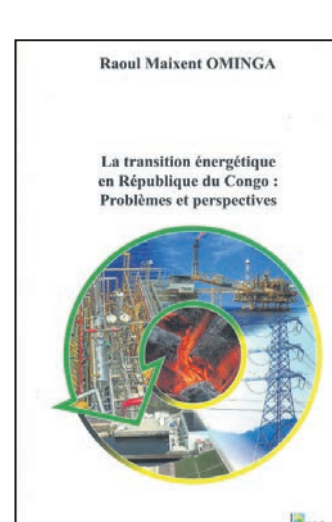
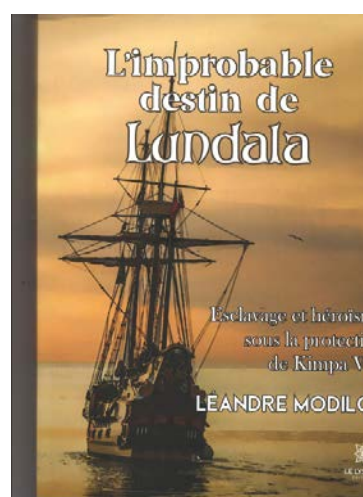
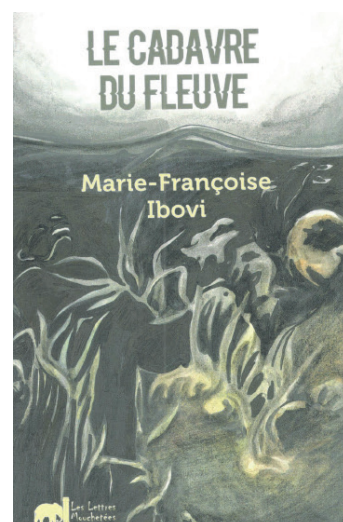
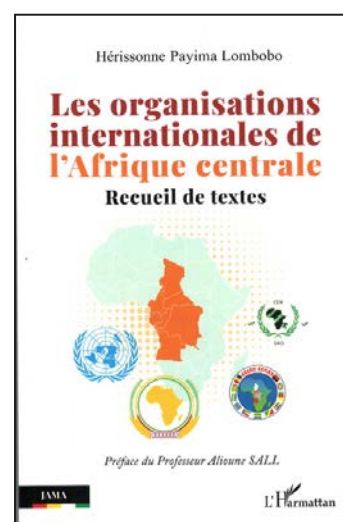
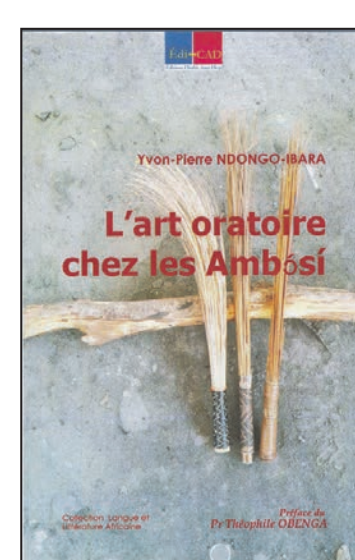
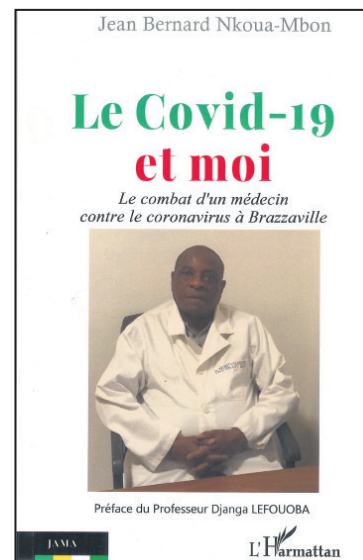
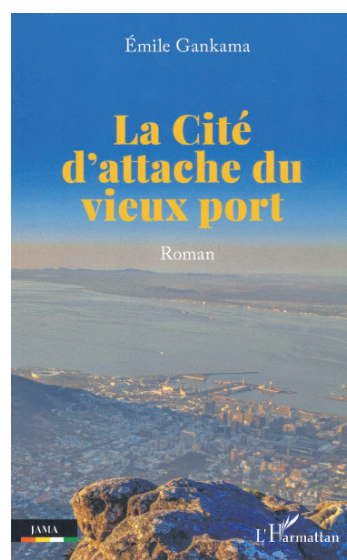
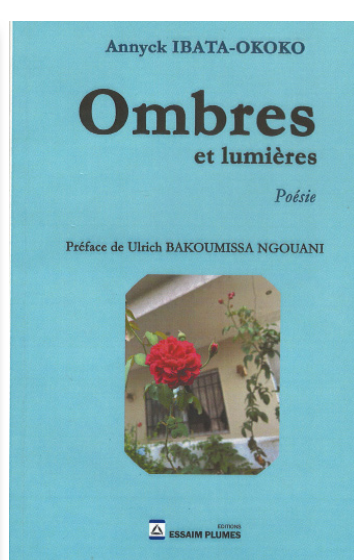
- Une lettre de motivation adressée à la Présidente de la POSCO en mentionnant le poste concerné ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Certificats de travail / Attestation de l'employeur ;
- Une copie de pièce d'identité (Passeport, CNI).

Date limite de dépôts des dossiers de candidature : 16 Aout 2024 à 16H00.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Secrétariat de CRS, Impasse Bayardelle, enceinte ACERAC, 4è étage, Centre-ville, Brazzaville et par mail à l'adresse ca.poscongobzv@gmail.com avec le titre du poste sur l'enveloppe ou comme objet du message **“Recrutement au poste de ... (titre du poste et département concernés)**



EN VENTE



PATRIMOINE MONDIAL 2024

Les cinq nouveaux sites africains

Les nouveaux sites ont été enregistrés en Afrique du Sud, au Burkina Faso et au Kenya, lors de la 46e session du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco. Un rayonnement supplémentaire pour le patrimoine culturel et naturel du continent.

Au-delà de leur valeur historique et culturelle inestimable, les cinq nouveaux joyaux patrimoniaux offrent d'importantes perspectives économiques, notamment touristiques, pour les pays qui les abritent. En Afrique du Sud, deux sites ont été reconnus. Ils rendent hommage à Nelson Mandela et d'autres figures de la résistance contre le régime raciste et oppressif de l'apartheid et symbolisent à la fois les souffrances endurées par le peuple noir, la ténacité et la force, pour l'un, tandis que l'autre révèle des vestiges remontant à plus de 160 000 ans, offrant un témoignage précieux sur les premières manifestations du comportement humain moderne.

Au Burkina Faso, la cour royale de Tiébélé

L'inscription de la cour royale de Tiébélé sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco est une reconnaissance de l'architecture et des traditions ancestrales du Burkina Faso. Cet ensemble architectural en terre crue témoigne de la richesse culturelle et des savoir-faire uniques du peuple kasena.

L'Éthiopie

L'inscription des sites de Melka Kon-touré et Balchit sur la liste du patri-



moine mondial de l'Unesco revêt une importance capitale dans la compréhension de nos origines et de l'évolution des premiers hominés. Ces deux sites archéologiques et paléontologiques exceptionnels offrent une fenêtre précieuse sur l'adaptation de nos ancêtres aux environnements

des hauts plateaux d'Afrique de l'Est, il y a plus de deux millions d'années.

La ville swahilie abandonnée de Gedi, au Kenya

La ville swahilie abandonnée de Gedi a une architecture en corail caractéristique. Son inscription



sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco met en lumière un pan fascinant de l'histoire de l'Afrique de l'Est et du commerce maritime dans l'océan Indien. Cette ancienne cité portuaire témoigne de l'apogée des cités commerçantes de la côte Est-afr-

caine entre les X^e et XVII^e siècles, et souligne l'importance de préserver ce témoin exceptionnel d'une période charnière de l'histoire de l'Afrique de l'Est et des échanges maritimes dans l'océan Indien.

Noël Ndong

APPEL À FILMS 2025

Des réalisatrices appelées à y participer

La 47^e édition du Festival international de films de femmes aura lieu du 4 au 12 avril 2025. Les organisateurs invitent les réalisatrices à s'inscrire.

Le festival a pour objectif de promouvoir des films réalisés par des femmes sur les sujets de leur choix afin de mieux comprendre l'évolution de la situation des réalisatrices et de leur cinéma dans chaque pays représenté.

Son but est de découvrir les réalisatrices, faire connaître leurs films et leurs démarches, soutenir leurs projets, valoriser leur créativité. Il propose plusieurs sections en compétition et hors compétition. Peuvent être inscrits au festival les films tournés par une ou plusieurs réalisatrices, ou par une équipe mixte au format de projection DCP. Les films inédits, n'ayant pas été exploités commercialement en France, ni diffusés sur les chaînes de télévision françaises, réalisés après le 31 décembre 2023, peuvent participer à cette compétition. Pour des courts métrages, les films ne doivent pas dépasser 30 minutes, pour les longs métrages, la durée est de 50 minutes au minimum.



Cependant, les films hors compétition n'ont pas de restriction. Les films doivent être accessibles à un public francophone et, si possible, anglophone.

Des éléments à fournir : le formulaire en ligne dûment complété avant le 31 octobre 2024 ; un lien de visionnage du film en version

française ou anglaise (ou bien sous-titré dans l'une de ces deux langues) ; un synopsis du film en français ou en anglais ; une filmographie et une biographie de la réalisatrice en français ou en anglais (500 mots maximum)

L'inscription est gratuite et les films en compétition sont déposés

à titre gracieux pendant la période du festival. Les ayants droit des films sélectionnés transmettent au festival, sans contrepartie, le droit de reproduction des photographies ou extraits (moins de 3 min) de leurs films pour diffusion dans les publications et sur le site du festival, dans la presse et sur

les antennes de télévision. Tout envoi d'une copie de projection sera fait en accord avec les responsables de la régie film du festival.

La compétition se fera dans différentes selections : long métrage fiction ; long métrage documentaire ; court métrage ; prix France télévisions. Différents prix seront attribués, à savoir : Grand prix du jury, prix Medici for equality du jury « Anna Politkovskaïa » ; prix du jury graine de cinéphage ; prix France télévisions - Images et des elles ; prix du jury de l'Institut national de l'audiovisuel ; prix du jury de l'Université Paris-Est Créteil ; prix du public ; prix du jury du syndicat français de la critique de cinéma.

Les films primés seront projetés le dernier jour du festival à Créteil et une fois dans les dix jours suivants, dans une salle partenaire à Paris.

Connectez-vous à Google pour enregistrer votre progression.

Rosalie Tsiankolela Bindika



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



ŒUVRE SOCIALE

L'Association Kiminou organise sa 3^e exposition-vente solidaire

À la recherche du soutien de financement de ses projets au Congo, l'Association Kiminou «Icole pour tous» tient sa troisième exposition-vente solidaire à la maison des associations d'Orléans, en France.

Après sa participation à la récente foire de Paris, l'Association Kiminou expose à nouveau à proximité de la cathédrale d'Orléans, à 2m du Tram. Cette exposition-vente solidaire se déroule de 9h à 18h depuis le 5 août et se terminera le 14 août. Durant la découverte des objets d'art proposés, les visiteurs pourront également vivre en direct les Jeux olympiques Paris 2024.

L'édition précédente était dédiée au projet de réhabilitation de la bibliothèque et le centre culturel de la ville de Nkayi en vue de donner un espace d'étude et de travail digne aux enfants de familles démunies, dans le département de la Bouenza, au Sud de la République du Congo. Une projection était faite également pour une remise de kits scolaires aux



EXPOSITION VENTE KIMINOU
d'objets de l'artisanat Congolais
Pour le projet de réhabilitation d'un Centre culturel et sa bibliothèque

Du 5 au 14 Aout 2024 (tous les jours de 9h à 18h – fermé le 11)

Kiminou «icole pour tous » exposera à la
Maison des associations
46 ter, rue Sainte-Catherine
45000 ORLEANS

Nos projets Solidaires, nos actions ont besoin de votre soutien !

3ÈME ÉDITION

La motivation demeure la même au point de continuer à œuvrer dans le domaine socio-éducatif et d'apporter une aide à la scolarité ainsi qu' à l'éducation des enfants démunis en République du Congo.

élèves.

Pour Berthe Blanche Laval Mouandza, présidente de cette association humanitaire, le projet de la bibliothèque est toujours dans sa continuité. La motivation demeure la même au point de continuer à œuvrer dans le domaine socio-éducatif et d'apporter une aide à la scolarité ainsi qu' à l'éducation des enfants démunis en République du Congo.

Cette année, les organisateurs ont à cœur de faire coïncider le déroulement durant les olympiades, période du relais de la flamme vive de la solidarité.

L'association bénéficie de l'apport de produits de l'entreprise Keyaa de Yolaine Eleka Vienne dont l'intégralité des ventes ira également aux projets de l'association Mwana Village.

Marie Alfred Ngoma



ADIACTV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

SANTÉ PUBLIQUE

Un caucus parlementaire contre la tuberculose

Le Congo a lancé, le 6 août au siège de l'Assemblée nationale à Brazzaville, un caucus parlementaire pour lutter contre la tuberculose. C'était en présence du 1er vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, et d'une délégation du caucus mondial sur la tuberculose, conduite par le coprésident du caucus francophone, Pierre Flambeau Ngayap.

La situation de la tuberculose au Congo reste alarmante au regard des récentes statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon cette agence onusienne, 278 000 nouveaux cas ont été enregistrés en 2022 et 43 000 personnes sont mortes de la tuberculose au Congo pour une population totale de 6 millions d'habitants. Le Congo fait partie des pays les plus touchés par la tuberculose et par la co-infection (tuberculose/VIH).

« En 2022, 22 000 nouveaux cas ont été enregistrés et 2 008 personnes sont mortes de la tuberculose dans notre pays. Au Congo, le taux de réussite du traitement pour les nouveaux cas et les cas de rechute est de 78%, le taux de réussite de traitement pour les cas précédemment traités, à l'exclusion des cas de rechute, est de 69% tandis que le taux de réussite du traitement pour les cas de tuberculose séropositives est de 46% seulement », a reconnu les parlementaires dans leur déclaration.

Conscients du fait que la tuberculose se transmet par l'air et reste une menace sérieuse de la santé publique au Congo, le caucus parlementaire du Congo s'est engagé, entre autres, à travailler avec les représentants de tous les partis politiques pour faire progresser la lutte contre la maladie. Ils se sont dits, par



Les participants à la cérémonie de lancement du caucus parlementaire/Adiac

ailleurs, préoccupés par le fait que pendant des années dans les pays donateurs comme dans ceux à prévalence de tuberculose dont le Congo, cette maladie a été quelque peu en marge des priorités politiques et budgétaires.

« A titre d'exemple, en 2022, sur les trois millions de dollars américains budgétisés pour la lutte contre la tuberculose, 68% ont été financés par les fonds internationaux et seulement 32% par les ressources nationales ; conscients que face à cette menace grandissante, nous, députés, avons un rôle majeur à jouer en tant que représentants de la nation et en tant qu'élus qui votent les budgets de notre pays ; affirmons que nous devons plaider auprès du gouvernement afin qu'il accorde un peu de ressources à la lutte contre la tu-

berculose en même temps que nous devons mettre en place des lois et politiques pour protéger les personnes affectées par la maladie », ont déclaré les députés.

Elue présidente du caucus parlementaire du Congo, la députée Virginie Euphrasie Dolama a indiqué que la mise en place de cette structure marque un tournant décisif dans le parcours de santé du Congo. Selon la présidente de la commission santé, affaires sociales, famille et genre de l'Assemblée nationale, cette initiative est une étape cruciale de leur effort collectif pour s'aligner sur les Objectifs de développement durable, notamment celui visant à éradiquer l'épidémie de la tuberculose d'ici à 2030. « La tuberculose reste un défi de santé publique redoutable dans notre pays et à travers le monde. Malgré

les avancées significatives en sciences médicales, la tuberculose continue à faire des millions de victimes chaque année, en particulier dans les pays à faible revenu comme le nôtre. Notre pays figure sur la liste des pays à fortes charges de morbidité de la tuberculose, d'où la nécessité d'une action urgente et concertée pour combattre la tuberculose », a-t-elle rappelé.

Garantir un avenir sans tuberculose

Le coprésident du caucus francophone de tuberculose, Pierre Flambeau Ngayap, de son côté, a rappelé que le caucus mondial sur la tuberculose est un réseau unique de plus de 2500 parlementaires soutenus dans 150 pays du monde ; unis par leur vision commune de mettre fin à la tuberculose dans le monde. Le

Congo devient, a-t-il annoncé, le huitième pays francophone à installer un caucus après la République démocratique du Congo, le Tchad, le Cameroun (Afrique centrale) ; la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Niger et le Burkina Faso (Afrique de l'Ouest). « Notre présence aujourd'hui démontre que le caucus mondial est solidaire avec vous », a-t-il rassuré les parlementaires congolais.

Le 1er vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, a estimé que la signature de la Déclaration du caucus parlementaire du Congo sur la tuberculose a été un fort moment d'engagement et la feuille de route adoptée est à considérer comme la boussole des parlementaires dans le processus d'éradication de la tuberculose. « Alors que nous entamons tout ce beau et passionnant voyage, j'appelle chaque membre de ce caucus à apporter son expertise, sa patience et son dévouement. Soyons des défenseurs des vulnérabilités et des garants d'un avenir sans tuberculose pour plus d'équité en matière de santé et de justice sociale. Saisissons cette opportunité pour obtenir un impact durable afin de sauver des vies et de faire en sorte que la tuberculose devienne une maladie du passé », a-t-il invité.

Parfait Wilfried Douniama

FOOTBALL

La Coupe du Congo annulée cette année

Le conseiller administratif et juridique du ministre en charge des Sports, Séraphin Hervé Icka, a animé une conférence de presse pour éclairer quelques zones qui assombrissent les relations entre la Fédération congolaise de football et la tutelle. Par rapport aux délais impartis, il a fait savoir que la finale de la Coupe du Congo ne va plus se jouer cette année.

Entouré du directeur général des Sports, Jean Robert Bindele, et du directeur des Activités sportives, Gin Clor Samba Samba, Séraphin Hervé Icka a abordé plusieurs points, notamment ceux qui minent l'épanouissement du football congolais, les diverses interprétations sur les réseaux sociaux ainsi que le programme des compétitions nationales et

continentales.

Selon lui, le football congolais est gangrené par plusieurs maux et il est nécessaire de trouver des solutions afin de relancer aisément les activités. C'est ainsi qu'il a laissé entendre que le déroulement serein des matches de la Coupe du Congo n'est pas garanti. « Il faut d'abord curer le football congolais. Nous ne pouvons pas

organiser une Coupe du Congo fondée sur la corruption. La Coupe du Congo n'est pas une exclusivité du football. Elle est ouverte à toutes les fédérations sportives. Travaillons pour le bien de notre sport au lieu de s'attarder sur certains points », a indiqué Séraphin Hervé Icka.

Au cours de cet échange avec les chevaliers de la plume et du mi-

cro, il était question de rétablir la véracité des faits selon leurs circonstances. Concernant les suspicions de corruption des arbitres, il a été précisé qu'après s'être imprégné de l'affaire, le ministère des Sports s'est constitué partie civile et le dossier est actuellement entre les mains de la justice.

A en croire le directeur des Activités sportives, Gin Clor Samba Samba, la fermeture du stade Alphonse-Massamba-Débat fait suite à la constatation par le ministère des risques de troubles à l'ordre public qui pourraient être dus aux problèmes d'arbitrage.

Pour ce qui est de la motion signée par les dirigeants des clubs qui réclament la destitution du Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), les trois intervenants ont souligné

que le ministère en a pris note. Quant aux préparatifs de l'équipe nationale de football, Jean Robert Bindele a expliqué que cela se poursuit sans peine. « Les préparatifs de l'équipe nationale se poursuivent normalement puisque nous avons trouvé un compromis avec la Fécofoot. Dans les prochains jours, le sélectionneur fera un déplacement en Europe, dans le cadre de son travail. Étant donné que le stade est homologué par la Confédération africaine de football, les matches des Diables rouges et ceux des compétitions interclubs se joueront ici », a-t-il assuré.

Notons que le 5 septembre prochain, le Congo recevra le Soudan du Sud pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations.

Rude Ngoma



Les conférenciers/Adiac